

Nombre des Conseillers élus : 29

Conseillers en fonction : 29

Conseillers présents : 20

Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 12 décembre 2022

Sous la présidence de M. Laurent MULLER, Maire.

Sont présents : Mme BOUCHELIGA – M. TUMOLO – Mme STAUB – M. KARST – Mme BOJOLY – Mme FILIPPELLI – M. CHAMS-DINE – Mme STOLL – Mme THIL – M. KREVL – M. SCHMIDT – Mme HILLEBRAND – Mme FARAONE – M. KIBFFER – M. ZINS – Mme SCHLICKLING (jusqu'au point 6 inclus) – M. PAVLIC – Mme BRAUSCH – M. FRIDERICH.

Absents excusés : M. PETRY (qui a donné procuration de vote à M. MULLER) – Mme LAGRANGE (qui a donné procuration de vote à Mme FILIPPELLI) – Mme FERRARA – M. DOME (qui a donné procuration de vote à M. TUMOLO) – Mme LEININGER (qui a donné procuration de vote à Mme STAUB) – M. ZERKOUNE – Mme SCHLICKLING (sortie de séance au cours du point 7) – M. WILHELM.

Absents : Mme JAKUBIAK – M. ADELER.

Point n°1 : Ouverture de crédits avant le vote du budget primitif 2023

M. KARST, rapporteur :

En application de l'article L 1612.1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire peut, avant le vote du Budget Primitif 2023, engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits à la section d'investissement du Budget 2022, sous réserve d'y avoir été préalablement autorisé par le conseil municipal.

Aussi, le conseil municipal, après avis favorable des membres de la commission des finances et en anticipation du vote du budget 2023 décide, à l'unanimité, d'autoriser l'inscription d'investissement mentionnée ci-après :

Imputation	Libellés	Dépenses	Recettes
20 – 020 - 2051	Redevance annuelle pour les logiciels JVS (compta – paie – élections – cimetières)	26 000,00 €	
21 – 212 – 21312 OP 135	Construction d'une école élémentaire au quartier La Chapelle	400 000,00 €	
21 - 845 - 2151	Aménagement du mur le long du stade Gouvy – du chemin piéton le long de l'Hashtag - du parking du tennis	31 000,00 €	
21 - 845 - 2151 OP 53	Travaux ANRU cœur de quartier La Chapelle	400 000,00 €	
21 – 024 - 21318	Ravalement des façades de l'ancienne école de Helling	55 000,00 €	
21 – 518 - 21318 OP 55	Achat de 2 cellules commerciales au quartier Chênes	329 400,00 €	
21 - 518- 2151 OP 55	Travaux aménagement rues Bellevue et Ifs	300 000,00 €	
20 – 845 - 2031	Etudes aménagement rue du Chemin de Fer	60 000,00 €	

Imputation	Libellés	Dépenses	Recettes
20 - 64 - 2031	Aménagement de l'espace coworking Maîtrise d'œuvre – sondages etc	ID : 057-215703323-20221212-CM12122022PT1-DE	
TOTAL		1 651 400,00 €	€

Envoyé en préfecture le 14/12/2022

Reçu en préfecture le 14/12/2022

Affiché le

ID : 057-215703323-20221212-CM12122022PT1-DE

Extrait certifié conforme,
publié et transmis pour contrôle de légalité.

Hombourg-Haut, le 13 décembre 2022

Le Maire,
Laurent MULLER



1.7-hw